

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

2009



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

TABLE DES MATIÈRES

03 LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

- 03 Mot de la mairesse

04 LES DIRECTIONS

- 04 Mot du directeur d'arrondissement
- 04 Direction du bureau d'arrondissement
- 05 Direction des services administratifs
- 05 Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
- 06 Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
- 06 Direction des travaux publics

07 L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LES QUARTIERS

- 07 La réfection des réseaux souterrains, des rues et des trottoirs
- 08 Des collectes utiles à l'environnement
- 09 Des parcs partout sur le territoire
- 09 Des citoyens participent à leur qualité de vie
 - Le concours d'embellissement
 - La propreté

10 UN ARRONDISSEMENT AU CARACTÈRE UNIQUE

- 10 Une page d'histoire
- 10 Sa situation

11 LA VIE DÉMOCRATIQUE

- 11 Le conseil d'arrondissement
- 11 La participation des citoyens à des comités du conseil
 - Le comité consultatif d'urbanisme
 - Le comité de circulation
- 12 2009 : une année électorale sur le territoire de Montréal
- 12 Les portes d'entrée à l'arrondissement : BAM et 311
- 13 Des outils pour informer la population
 - Le site web de l'arrondissement
 - Des publications utiles

14 UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS À PROXIMITÉ

- 14 La culture et les bibliothèques
 - De l'effervescence du côté des activités culturelles
 - Un «Été show»
 - L'ouverture du parc du Vieux-Moulin
 - La restauration de la maison du Bon temps
 - Le partenariat
- 16 Les sports et les loisirs
 - Des initiatives pour les jeunes
 - À l'écoute des besoins
 - Le partenariat
 - La reconnaissance des bénévoles
- 18 Le développement social
 - Un nouveau Plan d'action
 - La collecte de sang
 - Pour les citoyens aux prises avec une déficience

19 L'AMÉNAGEMENT ET LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 19 Un nouveau règlement de zonage
- 20 La revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles
- 20 Le futur Train de l'Est
- 20 Un territoire en plein essor
 - La croissance continue du secteur résidentiel

21 DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

- 21 Un suivi rigoureux des finances
- 21 Les relations de travail
- 21 La main-d'œuvre de demain
- 22 Les employés qui font l'arrondissement
- 23 Des employés témoignent leur solidarité
- 23 Des cols bleus à l'écran
- 23 L'Empreinte : un journal fait par les employés
- 23 La soirée des retraités

Éditeurs : Pierre Santamaria, ing.
Directeur d'arrondissement, M^e Dany Barbeau,
Directrice du Bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement

Rédaction et coordination : Service des communications
du Bureau d'arrondissement

Photographies : Photographes Ville de Montréal
Denis Labine / Maria Élena Mancilla

Graphisme : Francis Pelletier francispelletier.com

Publication : Septembre 2010

ISBN : 2923132-63-6



Chantal Rouleau
Mairesse de l'arrondissement

Rivière-des-Prairies—
Pointe-aux-Trembles
9170, boulevard Maurice-Duplessis
Montréal, Québec H1E 7C2
Téléphone : 514 868-4050

MOT DE LA MAIRESSE

Ce rapport résume les réalisations concrètes de l'arrondissement pour l'année 2009 et prouve que les projets mis de l'avant ont contribué à offrir aux citoyens des services professionnels de qualité et une diversité d'activités.

En parcourant ces pages, vous constaterez que des investissements majeurs ont été réalisés dans plusieurs domaines d'activités. La réfection des réseaux souterrains, rues et trottoirs, l'aménagement dans les parcs, terrains sportifs et installations municipales, la croissance du secteur résidentiel, l'effervescence du milieu culturel, sportif et communautaire font de l'année 2009 un bilan positif.

Avec mes collègues du conseil d'arrondissement, nous poursuivrons le travail entamé en 2009 et développerons de nouveaux projets afin que l'arrondissement puisse continuer à offrir un cadre de vie agréable aux citoyens qui y vivent.

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT



Suzanne Décarie
Conseillère de la Ville

District de Pointe-aux-Trembles
13301, rue Sherbrooke Est
Bureau 302, Montréal,
Québec H1A 1C2
Téléphone : 514 868-4351
Cellulaire : 514 515-7224



Gilles Déziel
Conseiller d'arrondissement

District de Pointe-aux-Trembles
13301, rue Sherbrooke Est
Bureau 302, Montréal,
Québec H1A 1C2
Téléphone : 514 868-4352
Cellulaire : 514 234-8803



Caroline Bourgeois
Conseillère de la Ville

District de La Pointe-aux-Prairies
13301, rue Sherbrooke Est
Bureau 302, Montréal,
Québec H1A 1C2
Téléphone : 514 868-4350



Mario Blanchet
Conseiller d'arrondissement

District de La Pointe-aux-Prairies
13301, rue Sherbrooke Est
Bureau 302, Montréal,
Québec H1A 1C2
Téléphone : 514 868-4350



Maria Calderone
Conseillère de la Ville

District de Rivière-des-Prairies
9170, boul. Maurice-Duplessis
Montréal, Québec H1E 7C2
Téléphone : 514 868-4050



Giovanni Rapanà
Conseiller d'arrondissement

District de Rivière-des-Prairies
9170, boul. Maurice-Duplessis
Montréal, Québec H1E 7C2
Téléphone : 514 868-4050



Pierre Santamaria
Directeur d'arrondissement, ing.

MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT

L'année 2009 s'inscrit dans une perspective de changement pour notre arrondissement. L'essentiel de ces changements ont visé une meilleure qualité de vie pour nos résidents. Malgré de sérieuses contraintes budgétaires, la multitude de travaux effectués cette année dans les rues, les parcs, les installations municipales représente des améliorations tangibles, au quotidien, pour les gens qui vivent sur notre territoire.

À la lecture de ce document, vous constaterez que les employés ont travaillé, tous ensemble, à faire de notre arrondissement un endroit où le citoyen est bien desservi, tant par la grande variété d'activités qui lui sont offertes que par le niveau de qualité des services dispensés.

De plus, le potentiel de développement sur le territoire de l'arrondissement reste un atout certain pour notre futur.

LES DIRECTIONS



Dany Barbeau
Directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement,
Avocate

LA DIRECTION DU BUREAU D'ARRONDISSEMENT

L'année 2009 au sein des équipes du Bureau d'arrondissement a été marquée par une multitude d'activités, dont celles reliées à l'échéance électorale. Le Bureau d'arrondissement veille constamment à la bonne marche de la vie démocratique que ce soit par la préparation, la tenue et le suivi du conseil d'arrondissement, la garde des documents officiels et de l'accès à l'information, les services offerts par le 311 et les bureaux Accès Montréal et par les communications à la population.

À la suite de l'arrivée de nouveaux élus au conseil d'arrondissement, le Bureau a entamé un processus visant à rendre les séances plus conviviales et à prendre un virage « vert » avec un conseil sans papier.

Comme à chaque année, les équipes du Bureau d'arrondissement se sont acquittées de la responsabilité de bien faire connaître les initiatives des diverses directions qui offrent des services aux citoyens. Fait à souligner : les bureaux Accès Montréal et le 311 se sont distingués par le haut taux de satisfaction de la clientèle à leur endroit.

Globalement, en 2009, l'administration de l'arrondissement s'est encore plus rapprochée des citoyens qui y habitent, y travaillent ou y transigent.



Jacques Provost
Directeur des services administratifs

LA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

L'équipe de la Direction des services administratifs (DSA) est composée d'une vingtaine d'employés qui entretiennent des liens constants entre les directions de l'arrondissement, les autres arrondissements et les services de la Ville centre.

La Division des ressources humaines est responsable des processus de dotation et de planification de la main-d'œuvre ainsi que de fournir l'aide-conseil en matière de relations de travail, de prévention et de santé et sécurité au travail ainsi que le développement organisationnel. Elle doit également coordonner la formation et le développement de la main-d'œuvre, le programme d'accès à l'égalité en emploi, la politique de respect de la personne, le programme de gestion de la performance des cadres et le suivi de la paie, en plus d'assurer la gestion administrative des dossiers de santé et sécurité au travail et de l'assiduité. Finalement, la Division des ressources humaines conçoit et produit des rapports de gestion dans son domaine d'expertise.

C'est l'équipe du secteur financier de la Division des ressources financières et matérielles qui est responsable de coordonner la préparation du budget des dépenses, des revenus et des immobilisations de l'arrondissement. De plus, elle encadre et supporte les gestionnaires de l'arrondissement en matière de planification budgétaire et de suivi. Elle agit également à titre de conseiller et de représentant de l'arrondissement dans différents dossiers ayant des incidences financières notamment, lors de la production des états financiers de l'arrondissement, de même qu'en matière de taxation locale et de confection de rapports de gestion.

L'équipe du secteur des ressources matérielles, pour sa part, assure la coordination des travaux et des projets en matière immobilière, ainsi que l'approvisionnement en biens et services.

Enfin, la DSA agit comme catalyseur en matière de planification stratégique, d'information de gestion, d'indicateurs de performance et de tableaux de bord de gestion et d'outillage informatique afin de permettre une prise de décision éclairée et de favoriser l'atteinte des objectifs de l'arrondissement.

En 2009, la Direction a élaboré un projet de Politique de développement durable pour l'arrondissement. De plus, le dossier de l'accessibilité universelle sur le territoire de l'arrondissement relève de cette Direction.



Martin Coutu
Directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

LA DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

De par sa vision, la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) agit en tant qu'agent mobilisateur et participe au développement d'un cadre de vie d'une communauté plus active et épanouie. Sa mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes, par une offre de service accessible, diversifiée et de qualité, en collaboration avec le milieu.

Une équipe de 110 personnes-année est répartie dans deux divisions opérationnelles et assure les services en matière de culture, de bibliothèque et d'expertise, ainsi que les activités sportives et de loisir, tout en soutenant le développement social local des communautés. Également, la coordination des événements publics sur le territoire de l'arrondissement, l'accueil, la surveillance et l'entretien sanitaire dans les installations municipales de loisir, la programmation d'activités dans tous les parcs ainsi que les préoccupations pour l'intégration des communautés culturelles et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sont sous la gouverne de cette Direction.

De plus, celle-ci offre une profusion d'activités en régie et en partenariat et coordonne la tenue de plusieurs événements en misant sur l'étroite collaboration de plus de 100 organismes actifs au sein de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. La programmation conjointe d'activités répond tant aux besoins des jeunes, des adultes qu'à ceux des aînés. Aussi, soucieux de présenter une offre de service pour tous les citoyens, l'arrondissement et certains de ses partenaires accueillent, par exemple, la clientèle des personnes handicapées dans les installations municipales. De plus, la Direction siège à plus de 15 tables de concertation au sein de la communauté.

Enfin, la DCSLDS assume la gestion d'un parc immobilier composé d'aré纳斯, bâtiments patrimoniaux, bibliothèques, centres d'activités, chalets de parcs, jardins communautaires, maisons de la culture, patageoires, piscines extérieures et intérieures et terrains sportifs.



Marie-France Frigon

Directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises



Gaëtan Bégin

Directeur des travaux publics

LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises regroupe une équipe pluridisciplinaire composée de plus d'une vingtaine de personnes. Son mandat est de voir à l'aménagement du territoire, tant dans son utilisation du sol que dans son développement. Elle oriente ses actions vers la création de conditions favorables au développement économique, sans jamais perdre de vue que l'ensemble du territoire doit refléter un milieu de vie de qualité, où l'individu a sa place. Pour y parvenir, elle assiste, entre autres, les citoyens dans le cheminement de requêtes pour un projet nécessitant un permis de construction, de démolition ou de modification de bâtiment.

De plus, elle gère les activités d'inspection liées à la construction et à l'occupation des bâtiments et des terrains, en plus de voir au respect des normes de salubrité et de sécurité dans les habitations.

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

L'année 2009 a été une année de grandes réalisations aux chapitres de la voirie, des infrastructures souterraines et des parcs. Certaines de ces réalisations ne sont pas visibles à priori (sauf par la prolifération de cônes orangés qui parsemaient le territoire). Elles font cependant une différence significative sur la qualité de vie dans nos quartiers.

Près de 20 M \$ ont été investis, pour la seule année 2009, dans les rues et les trottoirs. Pour les citoyens, ces améliorations vont se traduire par une réduction considérable des nids-de-poule. Les réseaux d'aqueduc et d'égout ont reçu pas moins de 16 M \$ pour la réhabilitation de secteurs entiers de ces réseaux vieillissants. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, on peut espérer une diminution des bris d'aqueduc et d'égouts.

De plus, une quinzaine de parcs ont été aménagés ou en partie réaménagés au cours de l'été et de l'automne 2009. Parmi ceux-ci on se doit de noter deux réalisations majeures : la réfection des terrains de baseball au parc Clémentine-de-la-Rousselière et l'installation d'un nouveau recouvrement synthétique aux terrains de soccer de l'école secondaire de Pointe-aux-Trembles.

Enfin, sur le plan du déneigement, notre arrondissement figure parmi les plus performants sur le territoire de la Ville. Toute l'année, nos équipes ont travaillé à rendre notre arrondissement encore plus agréable à vivre.



L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LES QUARTIERS

LA RÉFECTION DES RÉSEAUX SOUTERRAINS, DES RUES ET DES TROTTOIRS : UNE ANNÉE RECORD!

En combinant la contribution financière de l'arrondissement à celle de la Ville centre, pour l'ensemble des travaux d'aqueduc et d'égout, de réfection du réseau routier et d'aménagement de parcs, des investissements de plus de 40 M\$ ont permis de réaliser des améliorations notables aux différents réseaux.

Au chapitre des infrastructures souterraines, la réhabilitation ou la reconstruction des conduites d'aqueduc et d'égout a mobilisé l'essentiel des budgets et des ressources. Ces travaux se sont traduits par un investissement estimé à plus de 16 M\$, assumés en partie par la Ville centre.

Du côté du programme de réfection routière, près de 12 M\$ ont été dédiés à la réparation et la construction des trottoirs et des rues collectrices et locales. Le réseau des grandes artères, responsabilité de la Ville centre, a fait l'objet d'améliorations pour plus de 8 M\$. Ainsi, l'ensemble du réseau routier sur le territoire de l'arrondissement a bénéficié d'investissements totaux de près de 20 M\$ pour la seule année 2009.

NOUS PRENONS VOS RÉSIDUS VERTS EN MAIN

Montréal collecte et composte
vos résidus verts



DES COLLECTES UTILES À L'ENVIRONNEMENT

La collecte des résidus verts

Au printemps et à l'automne, les résidents sont appelés à détourner leurs résidus verts de l'enfouissement pour qu'ils soient recyclés en compost. Qu'il s'agisse de résidus de gazon, de nettoyage des plates-bandes et de déchaumage au printemps ou encore de collecte des feuilles mortes et de résidus de gazon à l'automne, les résidus verts font l'objet d'une collecte spéciale. Au cours de la saison estivale, l'arrondissement encourage les citoyens à laisser les rognures de gazon sur la pelouse lors de la tonte, car elles agissent comme un engrais, c'est ce que l'on appelle «l'herbicyclage».

Il y a également la collecte des sapins de Noël naturels après les Fêtes. Il s'agit là d'autant de matériaux dégradables qui connaissent une deuxième vie et sont détournés des sites d'enfouissement.

La collecte des matières recyclables

En ce qui a trait à la collecte sélective des matières recyclables, le taux de récupération est de 48 % pour l'arrondissement. Toutefois, la distribution de bacs roulants promis par la Ville centre dans un avenir rapproché permettra probablement d'accroître ce taux. En vue de cette implantation, la Direction des travaux publics a mandaté l'Éco-quartier de la Pointe-aux-Prairies, mieux connu sous le nom d'Éco-PAP, pour effectuer une étude systématique, sur le terrain, des besoins par type d'habitation. Ainsi, le moment venu, l'arrondissement sera fin prêt à procéder.

L'Éco-centre

Là où l'arrondissement se distingue toutefois, c'est pour la collecte des résidus domestiques dangereux et celle des objets volumineux, des résidus de construction et de démolition qui ont enregistré des bonds significatifs. La présence de l'Éco-centre et le travail de sensibilisation y sont sans doute pour quelque chose.



DES PARCS PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

Le ratio en parcs et espaces verts de l'arrondissement est de 2,2 hectares par 1000 habitants (en excluant les deux parcs-nature et les parcs non aménagés). Ce ratio surpasse de deux à quatre fois celui des arrondissements avoisinants. En 2009, les travaux de réaménagement ou d'ajout de nouvelles installations dans les parcs existants, tels des aires de jeux pour enfants, des terrains sportifs et des jeux d'eau, ont représenté des investissements de plus de 4,6 M\$.

Plusieurs parcs ont été réaménagés pour répondre à de nouveaux besoins. Ce fut le cas pour les parcs Zotique-Saint-Jean, Prince-Albert, Charles-Renard (devenu le parc Albéric-Bourgeois), Auguste-Picard/Elie-Beauregard pour ne mentionner que ces exemples. Parmi les nouveaux parcs, celui du Vieux-Moulin est ouvert au public depuis le 20 juin 2009, il ouvre une nouvelle «fenêtre» sur le fleuve. Le parc et le moulin offrent à la population un nouveau lieu d'interprétation de l'histoire de Pointe-aux-Trembles.

L'arrondissement a procédé à la réfection du terrain synthétique de l'école Polyvalente de Pointe-aux-Trembles. Par son lignage, ce terrain de soccer peut également être utilisé pour le football ou encore le «flag football». De plus, les deux terrains de baseball du parc Clémentine-de-la-Rousselière ont fait l'objet de réaménagements majeurs, incluant la réfection des avant-champs, du système d'éclairage et l'ajout d'un tableau indicateur.

Les fondations pour l'installation prochaine de nouveaux jeux d'eau ont été installées au parc Montmartre dans le secteur Pointe-aux-Trembles. Au parc Albéric-Bourgeois, adossé à l'école Denise-Pelletier, les aires de jeux pour enfants ont été complètement refaites en 2008. Il restait à revoir tout le système d'éclairage afin de rendre le parc plus sécuritaire, refaire la pelouse et planter des arbustes, ce qui a été accompli en 2009. Enfin, ce même parc fait partie des deux parcs de l'arrondissement qui offriront des appareils de type «exerciseurs» (comme on en retrouve dans les gymnases) pour répondre aux besoins des adultes qui fréquentent également les parcs.

L'arrondissement compte pas moins de 128 parcs sur son territoire, dont plusieurs longent les cours d'eau qui ceignent Montréal. À ce chapitre, notons qu'en incluant les îles dans la rivière des Prairies, l'arrondissement compte 65 % de son littoral occupé par des parcs et des espaces verts. Cette situation unique est en soi un gage de qualité de vie pour les résidents de tous âges.

DES CITOYENS PARTICIPENT À LEUR QUALITÉ DE VIE

Le concours d'embellissement

Comme à chaque année, le concours d'embellissement de l'arrondissement invite les résidents, les commerces, les institutions et les industries à faire preuve d'initiative pour rendre notre environnement collectif plus agréable, propre et fleuri.

L'éco-quartier, Éco de la Pointe-aux-Prairies, supervise le concours qui souligne, année après année, les efforts d'embellissement de la communauté par une remise de prix à des gagnants choisis selon leur catégorie. Les coopératives d'habitation, les résidences d'aînés, les écoles et d'autres regroupements peuvent également s'inscrire au «plus beau projet de groupe». Ce concours est l'occasion de susciter une saine émulation parmi les gens qui vivent ou travaillent sur le vaste territoire de l'arrondissement.

La propreté

Par ailleurs, l'Éco-PAP organise au printemps et à l'été des activités de nettoyage des berges de la rivière des Prairies et du fleuve où jeunes et moins jeunes peuvent mettre l'épaule à la roue afin de rendre plus agréable les abords des plans d'eau.

Les employés des travaux publics ne sont pas en reste puisqu'ils sillonnent rues et trottoirs, parcs et aires de jeux, à l'occasion du grand ménage du printemps pour faire disparaître les débris de toutes sortes accumulés pendant l'hiver.



L'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles couvre la partie est de l'île de Montréal et compte trois districts électoraux. Il regroupe deux territoires dont le développement historique diffère.

UNE PAGE D'HISTOIRE

D'abord petite municipalité située sur la rive nord de l'île de Montréal, Rivière-des-Prairies a connu, à compter des années 1960, un développement économique important et une croissance phénoménale de sa population. Pour sa part, Pointe-aux-Trembles a pris son essor dans la première moitié du 18^e siècle, grâce à la construction du chemin du Roy, la grande route reliant Montréal à Québec. C'est aujourd'hui un quartier résidentiel fort recherché.

UN ARRONDISSEMENT AU CARACTÈRE UNIQUE



SA SITUATION

L'arrondissement couvre une superficie de près de 42,3 km², ce qui en fait le deuxième arrondissement le plus vaste de la Ville de Montréal. Situé à proximité de grands axes routiers et d'installations portuaires, il accueille plus de 1200 places d'affaires dont près de 300 entreprises manufacturières.

Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles se classe sixième sur le plan démographique de la Ville de Montréal. La population est diversifiée (tant pour l'âge que pour l'immigration) et la présence des jeunes est très marquée, ce qui en fait une pyramide équilibrée, offrant des perspectives intéressantes pour le futur en matière d'économie, d'éducation et de revenus. De plus, la population immigrante, dont la proportion s'élève à environ 17 %, renforce le tissu culturel.

Le territoire compte de vastes espaces libres réservés à la construction domiciliaire. Il possède un parc de logements bien entretenu et ce dernier présente le plus faible taux de logements nécessitant des réparations majeures sur l'ensemble de l'île. L'arrondissement connaît une croissance démographique soutenue malgré une faible densité d'occupation. Les activités industrielles sont diversifiées et l'on note l'existence de nombreux parcs et de nombreux projets résidentiels de qualité, combinant harmonieusement le moderne et l'ancien.

L'arrondissement possède deux parcs-nature, celui de la Pointe-aux-Prairies, situé à son extrémité nord-est et celui du Ruisseau De Montigny, situé à l'ouest du territoire. Ces deux poumons verts offrent à ses résidents et aux visiteurs une variété d'activités récréotouristiques dans un cadre enchanteur où la faune et la flore se côtoient admirablement.

LA VIE DÉMOCRATIQUE

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Le conseil d'arrondissement est composé de sept membres, incluant le maire. À Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, des sept membres, trois occupent la charge de conseillers de ville, ils siègent donc au conseil d'arrondissement et au conseil municipal de la Ville de Montréal pour assurer une participation des citoyens aux décisions qui concernent l'ensemble du territoire de Montréal. Pour leur part, les trois conseillers d'arrondissement se consacrent surtout aux enjeux propres à l'arrondissement.

Les séances ordinaires du conseil d'arrondissement se tiennent le premier mardi de chaque mois, sauf en janvier et en août. Ces dix séances ordinaires ont lieu en alternance au Centre récréatif Rivière-des-Prairies et au Centre Roussin à Pointe-aux-Trembles. Le calendrier, les ordres du jour et les procès-verbaux du conseil d'arrondissement peuvent tous être consultés sur le site de RDP-PAT.

Des assemblées de consultation publique sont organisées en respect des obligations législatives, au besoin, à la demande du conseil d'arrondissement ou des comités du conseil. En 2009, l'arrondissement a tenu 17 assemblées de consultation sur des sujets variés.

Par ailleurs, des registres se sont tenus en 2009 notamment en matière d'urbanisme, le registre étant une première étape dans le processus d'approbation d'un règlement par la population. Il permet aux citoyens de faire la demande d'un scrutin référendaire sur un règlement donné, comme sur des règlements d'emprunt ou d'urbanisme par exemple. En 2009, huit registres ont été tenus dans l'arrondissement.

LA PARTICIPATION DES CITOYENS À DES COMITÉS

DU CONSEIL

Le comité consultatif d'urbanisme

Ce comité a pour mandat d'étudier et de soumettre au conseil d'arrondissement des recommandations sur des demandes de modification de zonage, de dérogation mineure, de plan d'aménagement d'ensemble ou de plan d'intégration architecturale par exemple. En fait, il peut se pencher sur toutes les questions d'urbanisme, de zonage ou de lotissement que lui soumet le conseil. Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) se compose de sept membres, dont six citoyens et un membre du conseil d'arrondissement. En 2009, le CCU a tenu 11 séances.

Membres qui faisaient partie du comité en 2009 :

M. Mario Blanchet, président du comité et conseiller d'arrondissement - District de La Pointe-aux-Prairies (qui a succédé à Mme Maria Calderoné, conseillère de la Ville - District de Rivière-des-Prairies, dont le mandat s'est terminé le 30 novembre 2009),
M. Jocelyn Gravel, vice-président du comité,
M. Claude Belzil, M. Jean-Pierre Gagnon,
M. Jean-Guy Lessard, Mme Jacqueline Pelletier,
Mme Michelle Simon, Mme Marie-France Frigon, secrétaire du comité et directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises ou M. Richard Joseph, secrétaire du comité et chef de division,
Mme Sylvie Lalonde, secrétaire recherchiste à la Direction du bureau d'arrondissement.

Le comité de circulation

Le rôle de ce comité consiste principalement à fournir des avis et des recommandations au conseil sur toutes les questions relatives à la sécurité routière : installation de feux de circulation, modifications de panneaux de signalisation ou de direction de la circulation routière sur les rues de l'arrondissement. Il s'est réuni dix fois en 2009.

Membres qui faisaient partie du comité en 2009 :

Mme Caroline Bourgeois, présidente du comité et conseillère de la ville de La Pointe-aux-Prairies,
M. Laurent Gravel, chef de la Division de l'ingénierie,
Mmes Édith Janisse ou Sylvie Lafortune, agente technique en circulation-stationnement,
M. Jean O'Maley, commandant du PDQ 45,
M. Richard Fournel, commandant du PDQ 49,
M. François Dubord, chef de division de la Sécurité incendie de Montréal,
M. Roger Berthelot, chef de la Division de la voirie,
Mme Sylvie Lalonde, secrétaire du comité et secrétaire recherchiste à la Direction du bureau d'arrondissement.



2009 : UNE ANNÉE ÉLECTORALE SUR LE TERRITOIRE DE MONTRÉAL

Le premier dimanche de novembre 2009 a été une journée de grande fébrilité pour la Division Secrétariat et consultations publiques du Bureau d'arrondissement. C'était l'aboutissement de mois de travail assidu pour une équipe coordonnée par la directrice du Bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement, M^e Dany Barbeau. Un vaste éventail de moyens ont été mis à la disposition des citoyens pour leur permettre d'exprimer leur vote pour l'avenir de l'arrondissement et de Montréal.

Dès les mois de mai et juin, le travail pré-électoral de repérage et de choix des lieux de votation a été entrepris. Les 34 bureaux de vote et les sept bureaux de vote par anticipation, surtout des écoles et des centres communautaires, ont été choisis en fonction de leur facilité d'accès pour les 77 245 électeurs inscrits sur la liste électorale. Cette liste a d'ailleurs fait l'objet d'une révision en septembre. Des bureaux de vote itinérants ont été organisés pour faciliter le vote des électeurs dans les hôpitaux et les résidences de personnes âgées sur tout le territoire.

Près de 1000 personnes ont participé au bon déroulement de la journée d'élection, après avoir reçu une formation afin de bien connaître et de bien s'acquitter de leur rôle autour des quelque 300 urnes de votation. Ces urnes ont recueilli les choix des citoyens pour quatre postes électifs : la mairie de la Ville de Montréal, la mairie de l'arrondissement, le ou la représentant-e du district au conseil de ville, le ou la représentant-e du district au conseil d'arrondissement.

À la suite des difficultés encourues lors du précédent vote électronique en 2005, il fut décidé d'avoir recours au mode manuel de votation et au dépouillement manuel des résultats. En conséquence, il a fallu procéder à une double vérification avant d'annoncer les résultats finaux. Ainsi, une période électorale représente aussi pour les employés qui y sont dédiés un travail de longue haleine.

LES PORTES D'ENTRÉE À L'ARRONDISSEMENT : BAM ET 311

Que ce soit en se présentant aux bureaux Accès Montréal (BAM), en téléphonant, par courriel et par envoi postal, les citoyens bénéficient de multiples modes d'interaction avec l'arrondissement. Et ils sont nombreux à les mettre à profit puisqu'en 2009, une hausse de 6,5 % de l'achalandage a été enregistrée par rapport à 2008 dans les BAM. Les échéances de paiement des taxes municipales représentent bien sûr les périodes les plus achalandées.

Au-delà du paiement de comptes municipaux (taxes, constats d'infraction, etc.), les citoyens s'adressent aux BAM pour des motifs aussi divers que l'obtention de médailles d'identification pour leur chien, le dépôt d'une requête, la recherche d'information ou la réservation de billets de spectacle présentés par les maisons de la culture.

Le recyclage figure au rang des principaux services sollicités par les citoyens surtout pour l'acquisition de bacs de recyclage et la prise de rendez-vous pour le ramassage des encombrants ou objets volumineux.

Un sondage réalisé sur l'ensemble du territoire de Montréal en 2009 démontre un fort taux de satisfaction à l'endroit du service téléphonique «311». Pour Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, sur les 36 761 appels reçus en 2009, 96 % ont été traités. Quant au service de courrier électronique par le «BAM virtuel», le délai de traitement est, en moyenne, d'une journée. Rappelons qu'une grande proportion des demandes reçues dans les Bureaux Accès se traduisent par des requêtes acheminées et suivies par les services municipaux de l'arrondissement.

Pour les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, le sondage Jolicoeur réalisé en 2009 a permis d'établir à 87 % le taux de satisfaction pour le service aux comptoirs et à 80 % pour le service téléphonique. On ne s'étonne donc pas de constater que les demandes se sont accrues de 48 % en 2009, preuve que les résidents se tournent de plus en plus vers ces portes d'entrée efficaces.

DES OUTILS POUR INFORMER LA POPULATION

Le site Web de l'arrondissement

Au Québec, la pénétration d'Internet progresse à un rythme important et la fréquentation de la «Toile» par divers moyens (ordinateurs, téléphones) et pour des objectifs variés (recherches, loisirs, échanges via les réseaux sociaux) est devenue une habitude quotidienne, en particulier chez les jeunes.

Le site de l'arrondissement fait partie du Portail Internet de la Ville de Montréal. Il comporte une foule d'informations concernant la vie sur le territoire et les services offerts par l'arrondissement et ses partenaires. Nombre d'informations pratiques, tels les horaires des installations de loisir, les dates et lieux des événements culturels, le moyen d'obtenir un permis pour installer une clôture et autres, sont à la disposition des résidents sur le site.



Pour tout savoir de l'actualité de l'arrondissement, il suffit de consulter la rubrique «À surveiller» en page d'accueil. De plus, un cyberbulletin, accessible sur le site, propose chaque mois à ses abonnés électroniques, les sujets qui font ou ont fait l'actualité.

À la fin 2009, une révision du contenu a été effectuée afin de le mettre à jour. Une refonte complète du site tant dans sa forme, sa navigation et son contenu est prévue en 2010.

Des publications utiles

Comme à chaque année, en septembre est paru le Répertoire des activités et des loisirs de l'arrondissement, préparé conjointement par l'équipe des loisirs et celle des communications, afin de faire connaître les activités offertes par les partenaires de l'arrondissement en matière de loisirs et de sports.

Les calendriers culturels, publiés à l'automne et à l'hiver, ont permis d'informer l'ensemble de la population des activités culturelles offertes dans les maisons de la culture et les bibliothèques de l'arrondissement. La programmation estivale, intitulée «Été show» sert, quant à elle, à faire connaître les activités dans divers lieux de diffusion culturelle et dans les parcs.



Des chroniques municipales paraissent aux deux semaines dans les deux journaux hebdomadaires distribués sur le territoire de l'arrondissement : l'Avenir de l'Est et l'Informateur de Rivière-des-Prairies. Ces chroniques permettent aux citoyens de suivre la vie municipale et d'être informés des diverses activités de l'arrondissement à un rythme bimensuel.

Des affiches de petit et grand formats ont été fabriquées pour souligner des campagnes comme celle de la sécurité routière ou encore, pour rappeler les spectacles de «l'Été show». Sans oublier une multitude de dépliants, signets et autres affichettes destinés à informer les citoyens sur des événements ponctuels ou des changements d'horaire dans les installations.



UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS À PROXIMITÉ

La culture et les bibliothèques

DE L'EFFERVESCENCE DU CÔTÉ DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Presqu'à chaque saison, une nouvelle programmation culturelle est distribuée dans les foyers de l'arrondissement. Élaborée avec soin, les programmations culturelles offertes dans les maisons de la culture et les bibliothèques visent à répondre à des intérêts très diversifiés. Le choix d'activités y est vaste et apte à satisfaire tous les goûts et tous les âges. Plus encore, la grande majorité des spectacles ou autres événements culturels, tout en étant de qualité, sont accessibles gratuitement avec un laissez-passer.

Cette année encore, les bibliothèques de l'arrondissement ont multiplié la mise en place de nouveaux services aux abonnés, dont la réservation des documents par Internet, et de nouveaux partenariats avec les organismes de l'arrondissement tels les centres de la petite enfance, les garderies et les écoles de l'arrondissement. Avec une fréquentation de plus de 310 000 visiteurs en 2009, les bibliothèques sont les installations municipales les plus fréquentées de l'arrondissement.



Les actions des deux maisons de la culture de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ont également été marquées par des projets de médiation culturelle dynamiques et originaux offrant de merveilleuses opportunités de rencontres et d'échanges entre artistes professionnels et citoyens.

«Une journée dans la vie de Maggie M.», a permis à des jeunes filles et des femmes du quartier Rivière-des-Prairies de vivre des rencontres privilégiées avec l'artiste Michèle Provost et ses œuvres d'art où la broderie s'exprime de manière résolument actuelle.

Dans un tout autre ordre d'idées, mais avec autant de succès, le projet «Si l'enfance m'était racontée» a offert un grand moment d'initiation au théâtre à des élèves de 5 et 6^e années des écoles de l'arrondissement et cela, en présence de comédiens de grand renom. Deux expériences inoubliables pour des citoyens jeunes et moins jeunes d'ici!

UN «ÉTÉ SHOW»

Malgré un été pluvieux, les festivités et les activités entourant «l'Été show» ont été particulièrement réussis. Plus de 5000 citoyens ont profité de la vingtaine d'événements culturels proposés dans les parcs et les installations. Théâtre pour enfants, cinéma en plein air, spectacles de musique du monde, traditionnelle ou urbaine, avec la participation de têtes d'affiche comme Michel Pagliaro pour le spectacle de clôture, ont contribué à faire de «l'Été show», un été passablement chaud malgré la pluie abondante.



L'OUVERTURE DU PARC DU VIEUX-MOULIN

Acquis par la Ville de Montréal en 2001, le Vieux-Moulin situé à l'intersection de la 2^e Avenue et de la rue Notre-Dame à Pointe-aux-Trembles a fait l'objet d'une restauration exemplaire, respectueuse des matériaux et des façons de faire de l'époque. Tout un défi!

Après des années de recherche et de travail, le 22 juin 2009, le Vieux-Moulin restauré et son parc aménagé ont été inaugurés en grand avec la complicité de tous les artisans qui ont travaillé à la métamorphose du site et, au premier chef, l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles. Soulignons également le soutien financier du gouvernement du Québec, de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la Ville centre et de l'arrondissement. Ouvert toutes les fins de semaine de l'été avec des animateurs aguerris, le parc du Vieux-Moulin est devenu un lieu d'animation et de diffusion axé sur l'histoire et le patrimoine de Pointe-aux-Trembles. Le Vieux-Moulin figure désormais comme la porte d'entrée du Vieux-Pointe-aux-Trembles, un quartier en voie de revitalisation.

LA RESTAURATION DE LA MAISON DU BON TEMPS

L'année 2009 a également été marquée par des travaux d'importance à la Maison du Bon temps, située à l'extrémité nord du parc Armand-Bombardier, face à la rivière des Prairies. Grâce à la collaboration de la Ville centre et à une subvention provenant du gouvernement du Québec, l'arrondissement a pu procéder à une restauration importante du bâtiment, conformément à son caractère patrimonial, incluant la réfection du toit et des balcons, le remplacement de la fenestration et des portes ainsi que le réaménagement intérieur du grenier en mezzanine. Construite vers 1750, la Maison du Bon temps est un exemple intéressant d'architecture rurale situé dans un emplacement exceptionnel. Grâce à cette restauration, le bâtiment est maintenant accessible à la population selon l'horaire des activités de la maison de la culture Rivière-des-Prairies qui y loge son bureau administratif.

LE PARTENARIAT

L'arrondissement a poursuivi ses partenariats avec l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles, La Coopérative de solidarité du centre multimédia de l'Est de Montréal et Les Amis de la Culture de la pointe. Avec un soutien financier de 15 000 \$ et un soutien immobilier de 45 310 \$, l'arrondissement contribue au développement des services à la population en matière de culture et de patrimoine tout en appuyant le dynamisme de ses organismes partenaires.

Les sports et les loisirs

Le Répertoire des activités et des loisirs de l'arrondissement, publié chaque automne, propose un large éventail de loisirs, de pratiques sportives et d'apprentissages de toutes sortes. Les citoyens ont l'embaras du choix. Ces activités sont, pour la plupart, offertes par des organismes du milieu, soutenues par l'arrondissement. En 2009, deux nouvelles catégories ont été précisées : Activités section Ados et Activités libres.

Le Forum en sport et loisirs tenu en 2008 a débouché sur 12 priorités, réparties en quatre domaines soit : la programmation, les installations, la clientèle et le partenariat, pour servir de base de réflexion pour la planification stratégique 2009-2011 dans ce champ d'intervention.

En 2009, l'organisme de baseball de Pointe-aux-Trembles a accueilli, en partenariat avec l'arrondissement, les championnats provinciaux de baseball. L'événement a été couronné de succès, à la satisfaction des familles participantes.

DES INITIATIVES POUR LES JEUNES

Par ailleurs, près de 350 jeunes de l'arrondissement ont participé aux finales des 32^e Jeux de Montréal. Plusieurs se sont distingués dans des disciplines comme la gymnastique rythmique, le Taekwondo WTF et le plongeon, cette dernière a valu aux jeunes de l'arrondissement la bannière disciplinaire.

Dans le secteur Pointe-aux-Prairies Nord, nous avons collaboré à une initiative destinée aux jeunes pendant leur temps de loisir. Le projet «Viens jouer dans ta cours» consistait à offrir des activités d'animation aux jeunes de 6 à 12 ans après l'école. Quant au projet «Intervention de soirée» organisé par une douzaine de jeunes, il visait à proposer aux jeunes des activités variées et adaptées à leurs goûts dans trois parcs du quartier RDP. Plus de 1 600 jeunes ont été rejoints par ce projet durant la période estivale.

Dans le cadre du programme de prévention «gang de rue», un projet initié par le Centre des femmes de PAT et intitulé «Ma sexualité m'appartient!» a été présenté, sous forme de capsules de sensibilisation, dans les deux écoles secondaires du quartier Pointe-aux-Trembles. Ce projet a été réalisé avec la collaboration des directions d'école et de la Table jeunesse de PAT/ME.

Enfin, la Direction a soutenu plus particulièrement l'offre de service en loisir pour le quartier RDP pour la session d'automne afin de pouvoir convenir avec le partenaire mandaté du futur des activités dispensées et de l'organisation de la structure.

À L'ÉCOUTE DES BESOINS

Si les jeunes font partie des préoccupations majeures comme bénéficiaires et utilisateurs des installations sportives et de loisir, les autres segments de la population ne sont pas oubliés. À preuve, le souci d'offrir des loisirs sans frais aux familles, aux enfants et aux personnes seules à faible revenu a donné lieu à la création, en 2009, du programme «Accès-Loisirs RDP-PAT». Plus de 250 places ont ainsi pu être allouées à ce type de clientèle, grâce à la généreuse collaboration d'organismes de loisir et du CSSS de la Pointe-de-l'île.

Pour les passionnés d'horticulture et de jardinage, deux jardins communautaires ont profité en 2009 de travaux d'aménagement ou de réaménagement. Le jardin Richelieu en était à sa première année et a accueilli quelques 40 jardiniers. Quant au jardin communautaire Les deux Sapins, la réorganisation des espaces disponibles a permis de satisfaire les 18 jardiniers qui en sont membres.



LE PARTENARIAT

Une première convention de partenariat pour un terme de plus de trois ans a été signée avec la Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles. Le renouvellement de cette convention sur un terme de cinq ans vise à maintenir la qualité de l'offre de service au centre Roussin.

Plusieurs locaux ont été mis à la disposition de la communauté au 2^e étage du Centre récréatif Rivière-des-Prairies : salles de danse, de loisir, polyvalentes. Le 2^e étage héberge désormais les locaux administratifs de l'organisme «L'Initiative 1,2,3 Go! RDP».

Comme en témoigne ce dernier exemple, le soutien concret de l'arrondissement à ses partenaires prend diverses formes. Les contributions financières votées par le conseil d'arrondissement chaque année contribuent grandement à la vitalité du milieu. Ce soutien financier peut se faire par le biais de programmes dédiés à certains groupes comme les jeunes décrocheurs, les familles immigrantes ou les femmes. Il peut également se traduire par le financement de camps de vacances ou d'activités de loisir récurrents dans les centres communautaires. En 2009, l'arrondissement a consacré plus de 1 165 800 \$ en contributions financières aux organismes communautaires.

LA RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Afin de souligner l'apport indispensable des organismes au dynamisme de la vie de quartier dans l'arrondissement, la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a organisé une Fête des bénévoles à l'automne 2009. Un souper dans une ambiance de musique de blues, avec petit cadeau pour chacun, a été la façon choisie par l'arrondissement pour remercier les nombreux bénévoles qui oeuvrent au sein de plus de 100 organismes du milieu.



Le développement social

UN NOUVEAU PLAN D'ACTION

Le plan d'action en développement social 2009-2011, adopté à l'automne par le conseil d'arrondissement, est la suite du tout premier plan d'action triennal 2006-2008 en développement social de l'arrondissement où de très nombreuses réalisations et gestes concrets furent accomplis. Ce plan intégré démontre l'importance accordée par l'ensemble des directions de l'arrondissement qui ont uni leurs interventions pour le développement de notre communauté qui est, sans aucun doute, notre raison d'être.

L'arrondissement a identifié des priorités sur lesquelles l'intervention sera intensifiée afin de maximiser les retombées et les bénéfices pour le mieux-être de chacun des citoyens.

Les cinq priorités identifiées sont :

la revitalisation urbaine, l'environnement et le cadre de vie;
les interventions sur les problématiques socio-urbaines et de sécurité;
le soutien à la vie communautaire;
le soutien à la famille et à la petite enfance;
l'insertion sociale des jeunes et la prévention du décrochage scolaire.

La mise en commun des forces et des expertises ouvre la voie à des réalisations collectives efficaces. C'est pourquoi l'arrondissement compte sur la collaboration active des ressources du milieu. C'est ainsi qu'en septembre 2009, la table de développement social de Rivière-des-Prairies et un comité de liaison ont pris leur envol. Ils sont composés d'une grande variété de partenaires intersectoriels et multi-réseaux. De plus, les deux tables de quartier, celles de RDP et de PAT, ont été évaluées par les bailleurs de fonds et ont été acceptées pour un autre terme de trois ans.



LA COLLECTE DE SANG

En septembre, une collecte de sang, organisée en collaboration avec Héma-Québec, a permis de recueillir les dons de sang de 55 donateurs. Des employés de l'arrondissement ont participé à la réalisation et au succès de cette collecte.

POUR LES CITOYENS AUX PRISES AVEC UNE DÉFICIENCE

L'accessibilité universelle a fait l'objet d'une attention toute spéciale en 2009. Un document rassemblant les ressources dédiées aux personnes vivant avec une déficience a été publié, avec la collaboration du Groupe Alpha et Altergo, par l'équipe des communications du Bureau d'arrondissement. Intitulé «Les services, les programmes, les activités et les organismes pour les personnes vivant avec une déficience», le document d'une cinquantaine de pages est déposé sur le site Web de l'arrondissement.

Dans le cas des clubs de vacances, l'arrondissement a apporté un soutien financier de 15 000 \$ pour les besoins d'accompagnement en loisirs pour les jeunes atteints d'une déficience. Quant aux aménagements destinés à ces citoyens, mentionnons que le nouveau belvédère du parc Zotique-St-Jean offre une rampe d'accès pour les fauteuils roulants. Afin de faciliter la pratique du jardinage par les personnes à mobilité réduite, des jardinettes adaptés ont été aménagés au jardin communautaire du parc Richelieu. De plus, à l'occasion du réaménagement du parc Prince-Albert dans le Vieux Pointe-aux-Trembles, certains jeux accessibles aux enfants handicapés sont désormais en place.



L'AMÉNAGEMENT ET LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

UN NOUVEAU RÈGLEMENT DE ZONAGE

En juillet 2009, le conseil d'arrondissement adoptait un projet de règlement de zonage qui marquait le coup d'envoi d'une révision majeure des règles d'urbanisme sur tout le territoire. Pourquoi cette révision? Un nouveau règlement permet de mieux refléter l'évolution des préoccupations des citoyens en matière de transport, d'économie ou d'environnement. En bref, il vise à mieux orienter le développement futur de l'arrondissement, dans le respect des droits individuels et de ceux de la collectivité.

Le règlement proposé visait à clarifier et simplifier les règles d'urbanisme pour en faciliter l'application. Le règlement de zonage est un outil indispensable pour déterminer, par exemple, le type d'occupation des terrains (résidentiel, commercial, industriel et institutionnel), l'aspect des bâtiments et les options d'aménagement extérieur, l'affichage commercial, etc. Les paramètres pour l'installation de clôtures, l'implantation de cabanons ou l'aménagement de stationnements par exemple, ont subi des modifications de façon à mieux les adapter aux spécificités de l'arrondissement.

Dans la même foulée, les règles concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et le lotissement (la subdivision des terrains) ont également été révisées de façon à les adapter aux nouvelles réalités.

Des séances de consultation publique et un dépliant envoyé à tous les résidents ont permis d'inviter les citoyens à se prononcer sur les changements proposés. Des modifications ont ensuite été apportées.

Après ces rencontres de consultation et des présentations au conseil d'arrondissement, les nouveaux règlements de zonage, de lotissement et des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ont été adoptés en septembre et mis en application, en octobre 2009.

LA REVITALISATION DU VIEUX—POINTE-AUX-TREMBLES

Une étape importante a été franchie, en début d'année, lors de la consultation publique portant sur Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Vieux—Pointe-aux-Trembles. Cette consultation a permis de présenter les orientations et le plan d'action prévus pour ce vaste projet de revitalisation de tout un secteur de Pointe-aux-Trembles et d'obtenir les commentaires des citoyens.

En 2009, une firme a été mandatée par l'arrondissement pour proposer un plan directeur pour l'aménagement d'une place publique à l'intersection de la rue Notre-Dame et du boulevard Saint-Jean-Baptiste, au cœur même du Vieux—Pointe-aux-Trembles. Cette place publique se doit d'être conçue en tenant compte des préoccupations du milieu et des citoyens. Compte tenu de la riche histoire du noyau villageois de Pointe-aux-Trembles où sera érigée la place, des travaux de recherches archéologiques ont été menés tout au long de l'été 2009.

Par ailleurs, l'intersection de la rue Notre-Dame et du boulevard Saint-Jean-Baptiste est considérée, selon des études de la santé publique, comme un îlot de chaleur urbain. Il s'avère tout à fait pertinent de profiter de l'occasion de l'aménagement d'une place publique dans ce secteur pour le transformer en place «fraîcheur» en utilisant à chaque étape des solutions de nature environnementale.

LE FUTUR TRAIN DE L'EST

Au cours du mois de juin 2009, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) a organisé des présentations commentées à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles dans le but d'informer et de discuter avec les citoyens des deux secteurs sur les impacts du projet de Train de l'Est.

Selon l'actuel projet, trois des sept nouvelles gares montréalaises seront érigées sur le territoire de l'arrondissement. Bien que leur dénomination soit temporaire, il est prévu que la gare Anjou soit aménagée près de l'intersection des boulevards Louis-H. Lafontaine / Henri-Bourassa; la gare Rivière-des-Prairies serait située près des boulevards Saint-Jean-Baptiste / Maurice-Duplessis et la gare Pointe-aux-Trembles serait installée à l'intersection des rues Sherbrooke / 52^e Avenue.

Les citoyens se sont rendus nombreux à ces rencontres et ont pu poser des questions autant sur les durées des trajets, la configuration des wagons, le bruit, le lien avec les circuits d'autobus et les pistes cyclables, en fait sur tous les sujets soulevés par l'implantation de ce futur mode de transport. Une équipe de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises a pu du même coup sonder les préoccupations variées des résidents.

UN TERRITOIRE EN PLEIN ESSOR

En 2009, plus de 600 permis de construction, de transformation et de démolition de bâtiments ont été émis pour des travaux d'une valeur de 91,4 M \$. À ceux-ci s'ajoutent 228 nouveaux certificats d'occupation commerciale, permis d'enseigne et permis de lotissement. Ces diverses demandes ont généré des revenus de 800 000 \$ pour l'arrondissement. Outre le suivi de ces permis, la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises a traité 1133 requêtes de citoyens visant l'application des règlements sous sa juridiction.

Pour l'année 2009, les investissements se répartissent comme suit :

- 3,2 M \$ en projets commerciaux;
- 13,5 M \$ en projets gouvernementaux et institutionnels;
- 1,6 M \$ en projets industriels;
- 73,3 M \$ en projets résidentiels.

La croissance continue du secteur résidentiel

Ainsi, malgré la récession économique mondiale, l'activité économique a poursuivi sa lancée dans l'arrondissement, ce qui s'est traduit par d'importants projets d'investissements surtout dans le développement résidentiel, un secteur générateur d'emplois. Il y a donc eu l'ajout de plus de 400 unités de logement, dont 166 maisons unifamiliales, sur le territoire de l'arrondissement.

Parmi les projets d'envergure dans ce domaine, mentionnons :

- La construction, au coût de 2,4 M \$, de 11 logements rue André-Arnoux;
- la construction, au coût de 3,8 M \$, de 18 logements boul. Gouin Est;
- la construction, au coût de 9,3 M \$, de 2 bâtiments totalisant 68 logements boul. Maurice-Duplessis et av. René-Descartes;
- la construction, au coût de 1,0 M \$, d'un bâtiment de 8 logements rue Notre-Dame Est;
- la poursuite de la construction d'unités d'habitation dans les projet Le Valencia (77 unités), Ruisseau Pinel (72 unités), Domaine Michelangelo (12 unités) et Faubourg Pointe-aux-Prairies (6 unités), pour un total de 167 unités d'habitation.



DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES



UN SUIVI RIGOREUX DES FINANCES

La Direction des services administratifs se montre toujours soucieuse d'assurer le soutien optimal aux directions de l'arrondissement et ce, malgré le contexte budgétaire qui impose certaines contraintes.

Les résultats financiers 2009 démontrent un effort collectif de la part des gestionnaires en matière d'assignation temporaire, de réintégration au travail d'employés accidentés. À ce chapitre, le suivi rigoureux de la part des équipes de ressources humaines et financières a permis de générer des économies notables pour l'arrondissement.

LES RELATIONS DE TRAVAIL

En 2009, les travaux se sont poursuivis en regard du suivi des litiges syndicaux. La signature de lettres d'ententes avec les employés cols bleus en matière de dotation, de temps supplémentaire et de choix de nouvelles fonctions titulaires démontre les bonnes relations locales de travail.

LA MAIN-D'ŒUVRE DE DEMAIN

Devant la pénurie de la main d'œuvre anticipée à la suite des départs massifs à la retraite du personnel de l'arrondissement pour la période de 2007 à 2012 et qui sont de l'ordre de 41 % pour les fonctionnaires, de 19 % pour les professionnels et de 11 % pour les cols bleus, la Direction des services administratifs a élaboré un rapport à partir des particularités de l'arrondissement.

La Direction est d'ailleurs présente à l'occasion de la tenue de divers salons de l'emploi afin de faciliter le recrutement. Quant à l'accès à l'égalité à l'emploi, des efforts ont été faits en 2009 pour favoriser l'embauche parmi les composantes de la société comme les membres des minorités visibles et les femmes. L'arrondissement a participé au programme de parrainage professionnel destiné à favoriser l'intégration de nouveaux immigrants au marché du travail.

LES EMPLOYÉS QUI FONT L'ARRONDISSEMENT

La composition des effectifs

Catégorie d'emplois*

139	Cols blancs
178	Cols bleus
29	Professionnels
42	Cadres (incluant les contremaîtres)
388	TOTAL

* Ces données n'incluent pas les employés surnuméraires et sont conformes à l'organigramme 2009 (Réf. ratio d'encadrement).

48,14 %	Représentation des femmes 2009
9,8 %	Représentation des minorités ethniques et visibles 2009
40 ans	Moyenne d'âge des employés
13 ans	Moyenne d'années de service
51	Embauches (incluant les réembauches) 2009
7	Retraités 2009

Syndicats et associations :

En 2009, 97,97 % des employés étaient représentés par trois syndicats et deux associations :

40,88 %	Syndicat des cols bleus regroupés
43,92 %	Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal
6,08 %	Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal et professionnels scientifiques à pratique exclusive de Montréal
7,09 %	Associations des contremaîtres municipaux et des cadres

DES EMPLOYÉS TÉMOIGNENT LEUR SOLIDARITÉ

L'automne 2009 aura été empreint de solidarité et d'entraide parmi les employés de l'arrondissement. La campagne annuelle de la collecte de Centraide et de la Croix-Rouge a été à l'origine de plusieurs activités réalisées avec succès et originalité. Un comité organisateur a été mis sur pied, afin de coordonner les efforts et rejoindre tous les employés disséminés dans un grand nombre de lieux de travail. Afin de mieux faire connaître le rôle de la Croix-Rouge, une présentation Powerpoint a été réalisée par une employée de la Division du bureau technique des Travaux publics et présentée à toute l'équipe. La tenue de ces deux campagnes qui ont permis de récolter quelque 9 400 \$ s'est clôturée par l'annuel petit-déjeuner de la Croix-Rouge.



DES COLS BLEUS À L'ÉCRAN

En 2009, deux cols bleus de l'arrondissement, Benoit Durocher et Roger Miron ont prêté leur concours à la réalisation d'un documentaire destiné à mieux faire connaître les multiples facettes de leur travail, facettes souvent méconnues du grand public. Ce documentaire a été vu à travers la francophonie, car il a été diffusé sur le canal TV5.



LA SOIRÉE DES RETRAITÉS

Le 8 octobre, une soirée était organisée en guise de reconnaissance à l'endroit d'employés ayant cumulé 25 années ou plus de travail et d'autres qui partaient à la retraite en 2009. Parmi les employés qui ont reçu les hommages de l'arrondissement, on compte sept employés ayant cumulé au moins 25 ans de travail et le même nombre qui est parti à la retraite. Dans une atmosphère détendue, le 5 à 7 au Centre récréatif Rivière-des-Prairies a permis aux nouveaux retraités et aux plus anciens de fraterniser avec les collègues qui ont partagé une part de leur vie de travail.



L'EMPREINTE : UN JOURNAL FAIT PAR LES EMPLOYÉS

La Direction du bureau d'arrondissement produit un journal interne avec l'aide d'un réseau de collaborateurs et surtout, de collaboratrices provenant de différentes équipes de travail. Entièrement conçu par des employés de l'arrondissement, l'Empreinte propose un contenu diversifié, tant sur des sujets reliés au travail que sur les passions de membres du personnel. Il est publié quatre fois par an.



